



Programme d'accessibilité des établissements touristiques (PAET) Demande d'aide financière

Veuillez consulter le Programme et le Guide - Demande d'aide financière du PAET sur le site de Kéroul, section [services aux entreprises](#), avant de remplir le présent formulaire.

No de dossier -réservé à Kéroul

IMPORTANT : Être répertorié sur le site [Québec Original](#) est un prérequis.

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR ET DONNÉES SUR LE BATIMENT

1. Entreprise ou organisme	
2. Adresse	
3. Municipalité	4. Code postal
5. Téléphone	6. Site Internet
7. Courriel de l'établissement	8. Numéro d'entreprise (NEQ)
9. Numéro de TPS	10. Numéro de TVQ
11. Adresse de correspondance, si différente	
12. Municipalité	13. Code postal
14. Région touristique	15. Êtes-vous répertorié sur le site Québec Original? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en traitement

REPRÉSENTANT OFFICIEL ET RESPONSABLE DU PROJET

Ces renseignements sont obligatoires pour le traitement de votre demande.

16. Représentant officiel		17. Titre	
18. Téléphone	Poste	19. Courriel	
20. Responsable du projet		21. Titre	
22. Téléphone	Poste	23. Courriel	

PORTAIT DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME

24. Statut juridique	<input type="checkbox"/> Organisme à but lucratif (OBL)	<input type="checkbox"/> Organisme à but non lucratif (OBNL)	<input type="checkbox"/> Coopérative
<input type="checkbox"/> Organisme, communauté, nation autochtone ou Inuits, reconnu par l'Assemblée nationale du Québec			
25. Êtes-vous	<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Locataire	
26. Type d'établissement	<input type="checkbox"/> Hébergement <input type="checkbox"/> Attrait touristique <input type="checkbox"/> Restaurant (situé dans un établissement touristique)		
	<input type="checkbox"/> Lieu d'accueil et de renseignements touristiques <input type="checkbox"/> Autre, spécifiez :		

DONNÉES SUR LE BÂTIMENT

27. Année de construction de l'édifice :	
28. Année des dernières transformations ayant affecté l'accessibilité :	
29. Brève description des rénovations effectuées lors de ces dernières transformations :	
30. Y a-t-il eu un changement de vocation (ex : usine transformée en restaurant, etc.)? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, en quelle année :	
31. Précisez :	
32. Date d'entrée en activité de l'établissement (AA - MM - JJ)	
33. Aire du bâtiment: pi ² ou m ²	
34. L'établissement comporte <input type="checkbox"/> Un étage <input type="checkbox"/> Deux étages ou plus	35. Y a-t-il un ascenseur ou une plate-forme élévatrice? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
36. Si applicable, nombre de chambres :	

SECTION 2 – ÉLÉMENTS DE CONFORMITÉ D'ACCESSIBILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

37. Éléments d'accessibilité déjà en place (joindre des photos de chacun des items)

COCHER LES ÉLÉMENTS D'ACCESSIBILITÉ DÉJÀ EN PLACE

- Parcours extérieur sans obstacles du débarcadère ou du stationnement à l'entrée
- Entrée accessible aux personnes en fauteuil roulant
- Parcours intérieur sans marche ni seuil vers tous les services
- Si établissement d'hébergement, nombre de chambres avec salle de bain accessible. Nombre :
- Salle de toilette accessible

SECTION 3 - DESCRIPTION DES TRAVAUX ENVISAGÉS

38. Veuillez décrire brièvement les travaux :

Avant de compléter les sections 4 à 8, veuillez transmettre par courriel (paet@keroul.qc.ca) les sections 1 à 3 complétées ainsi que les photos reliées à la section 2. La coordonnatrice du PAET communiquera rapidement avec vous afin de s'assurer de votre admissibilité au Programme.

Pour plus d'informations, veuillez joindre la responsable par courriel à paet@keroul.qc.ca ou au 438 998-0071.

SECTION 4 – CALENDRIER DES TRAVAUX

CALENDRIER DES TRAVAUX POUR LESQUELS VOUS DEMANDEZ UN FINANCEMENT

39. Date prévue de début des travaux (AA-MM-JJ)

40. Date prévue de la fin des travaux (AA-MM-JJ)

SECTION 5 – DONNÉES SUR LES PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

41. ARCHITECTE OU TECHNICIEN EN ARCHITECTURE

Nom No de permis

Firme

Adresse

Téléphone

42. ENTREPRENEUR OU PROFESSIONNEL DE LA CONSTRUCTION

Nom

Entreprise No d'entreprise No RBQ

Adresse

Téléphone

SECTION 6 – VENTILATION DES TRAVAUX ET DES COÛTS

43. SEULES LES DÉPENSES ADMISSIBLES SERONT COMPTABILISÉES POUR ÉTABLIR LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE (CONSULTER LE GUIDE)

MONTANT (\$)

	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
TOTAL DES COÛTS	\$

SECTION 7 – MONTAGE FINANCIER

44. INCLURE TOUTES LES SOURCES DE FINANCEMENT PRIVÉES ET PUBLIQUES SOLlicitées ET CONFIRMÉES POUR CE PROJET. À NOTER QU'UNE MISE DE FONDS MINIMALE DE 20 % EST EXIGÉE (10 % DANS LE CAS DES ORGANISMES, COMMUNAUTÉS, NATIONS AUTOCHTONES ET INUITS OU D'UN PROJET RÉALISÉ SUR LE TERRITOIRE DES ILES-DE-LA-MADELEINE.)

Source de financement	Type de financement	Sollicitée	Confirmée	Montant (\$)
				\$
				\$
				\$
				\$
Kéroul – Ministère du Tourisme				\$
			Montant total	\$

45. Ajouter toute autre information pertinente concernant le financement du projet :

SECTION 8 – DÉCLARATION

46. Je soussigné, _____, déclare que les renseignements fournis
Nom complet en caractères d'imprimerie

dans cette demande et les documents joints sont complets et véridiques. Je m'engage à fournir aux représentants de Kéroul toute l'information nécessaire à l'analyse du projet. Je comprends que la présente demande d'aide n'entraîne pas nécessairement son acceptation.

Si le projet est accepté, je certifie que les travaux de rénovation ou de transformation seront effectués conformément aux normes de conception sans obstacles du Code de construction du Québec et seront réalisés par un entrepreneur détenant la licence appropriée, conformément à la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. chap. B-1.1). De plus, le paiement de l'aide financière s'effectuera à la suite de l'obtention de la cote « accessible » par Kéroul pour les éléments transformés et sur la production d'un rapport de certification signé par un entrepreneur détenant une licence appropriée, un architecte, un ingénieur ou un autre professionnel reconnu attestant des travaux réalisés et de leurs coûts. Les coûts de ces professionnels sont des dépenses admissibles au projet.

Je confirme aussi que mon établissement était conforme aux exigences du Code de construction du Québec qui étaient applicables au moment de sa construction ou de ses transformations majeures.

47. SIGNATURE

Signature du demandeur ou de son représentant

Titre

Date

SECTION 9– DOCUMENTS À JOINDRE

Cocher les pièces justificatives jointes à la demande :

- Plan et devis des travaux préparés par un professionnel autorisé (technicien en architecture ou architecte, selon les travaux de transformation à effectuer)
- Deux (2) soumissions ventilées pour les travaux à effectuer
- Certificat de localisation (même si non récent, selon les travaux de transformation à effectuer)
- Si la demande est complétée par le locataire de l'établissement, joindre une lettre du propriétaire confirmant son autorisation à effectuer les modifications, transformations énumérées dans la demande d'aide financière.
- Dans le cas d'un organisme à but non lucratif (OBNL) ou d'une coopérative, une résolution du CA pour la désignation d'un représentant officiel du demandeur.
- Dans le cas d'un organisme, communauté, nation autochtone ou Inuits, reconnu par l'Assemblée nationale du Québec, une résolution du Conseil de bande à l'effet qu'il appuie le projet.

SECTION 10– COMMENT ACHEMINER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

L'ensemble des documents requis peut être transmis par :

COURRIEL : paet@keroul.qc.ca

OU

COURRIER :
Programme d'accessibilité des établissements touristiques
KÉROUL
4545, avenue Pierre-de-Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2
À l'attention de Madame Hélène Gardner

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Madame Hélène Gardner, coordonnatrice du PAET
Téléphone : 514 252-3104